



**Notice d'utilisation**  
**Pompes submersibles eaux chargées**  
*Série JDP*



## **1 - UTILISATION PRÉVUE DE LA POMPE SUBMERSIBLE EAUX CHARGÉES JDP**

Cette pompe est tout à fait appropriée à une utilisation comme pompe vide-cave en cas d'inondation. Installée dans un puits ou un trou, elle protège des inondations. Elle peut être utilisée partout là où l'on refoule de l'eau, dans sa maison, son jardin et dans beaucoup d'autres domaines.

**La pompe n'est pas adaptée à un fonctionnement en continu (exemple circulation continue dans un bassin) ni à des installations fixes (exemple dispositif de levage, pompe pour fontaine).**

La pompe est adaptée pour :

- Une eau claire jusqu'à un certain degré d'encrassement
- Une eau chargée jusqu'à une taille de grain de 35 mm maximum

Lors du déballage, vérifiez que le produit est complet et qu'il dispose de tous ses accessoires. Si le produit est endommagé ou présente un défaut, contactez nous afin de définir les modalités de retour. Si vous donnez ce produit à une tierce personne, veuillez également lui fournir cette notice d'utilisation.

## **2 - CONSIGNES DE SECURITE**



**AVERTISSEMENT : Nous vous recommandons de bien suivre les instructions suivantes pour éviter tout risque d'incendie, choc électrique, brûlure, blessure ou autres désagréments.**

Lors de l'utilisation de cet appareil, des précautions fondamentales de sécurité doivent toujours être observées, telles que :

- Tenir compte du mode d'emploi à conserver systématiquement avec l'appareil,
- N'installer l'appareil que conformément aux prescriptions ci-jointes,
- L'installation de l'appareil est faite sous votre entière responsabilité. Vous êtes responsable des prescriptions concernant l'installation et la sécurité relatives à l'endroit où vous mettez l'appareil, demandez éventuellement à une personne qualifiée de faire l'installation,
- Ne pas laisser l'appareil à la portée des enfants,
- Veiller à ce que seule une personne initiée se serve de l'appareil,
- Ne jamais déplacer l'appareil en fonctionnement,
- Vérifier que l'appareil est bien en position arrêt avant de le brancher ou de le débrancher,
- Ne pas utiliser l'appareil pour d'autres fonctions que l'utilisation déterminée,
- Maintenir le cordon d'alimentation à l'écart des surfaces chaudes,
- Utilisez toujours une prise reliée à la terre pour le branchement avec le réseau électrique
- Ne jamais utiliser un câble défectueux,
- La tension de 230 V (50 Hz) courant alternatif mentionnée sur la plaque d'identification de l'appareil doit correspondre à la tension existante de votre réseau,

- Cet appareil doit être protégé avec un disjoncteur différentiel avec un courant nominal inférieur à 30 mA,
- Contrôler régulièrement le fonctionnement de l'interrupteur et la protection mise à la terre,
- La pompe ne doit pas être utilisée quand une personne est dans l'eau,
- Ne jamais soulever, transporter ou fixer l'appareil par son câble,
- Veiller à ce que personne ne puisse trébucher sur le câble en passant ou l'endommager,
- Ne jamais ouvrir cet appareil sous tension dans un endroit humide ou mouillé, ou si vous-mêmes êtes mouillé,
- Débrancher l'appareil avant de le nettoyer et n'employer à cet effet qu'un chiffon humide. Eviter l'emploi de produits détergents, et veiller à ce qu'aucun liquide ne pénètre dans la partie électrique de l'appareil,
- L'appareil ne doit jamais marcher à sec ou fonctionner avec une aspiration totalement bouchée. Pour tout dommage qui proviendrait d'une marche à sec de l'appareil, la garantie du fabricant ne peut plus être appliquée,
- La température maximum de l'eau ne doit pas dépasser les 35 °C. Le refoulement de liquides agressifs (acides, lessives) ou liquides abrasifs (sable) est à éviter absolument,
- Ne pas exposer pas la pompe au gel.



**La pompe ne doit jamais être utilisée pour évacuer des liquides caustiques, légèrement inflammables et autres substances explosives (telles que l'essence, le pétrole, le nitrogène dilué), les graisses, les huiles, l'eau salée et les eaux usées provenant des toilettes ainsi que l'eau boueuse.**

- L'appareil ne doit pas être utilisé pour le fonctionnement dans des piscines,
- L'appareil n'est pas fait pour être utilisé dans le domaine de l'eau alimentaire.

### **3 - DEFINITION DES SYMBOLES**



Conforme aux normes européennes



Indice de protection contre l'intrusion de liquides et de solides.

### **4 - INSTALLATION ET MISE EN SERVICE**

- Assurez-vous que la tension électrique du réseau corresponde à celle indiquée sur la pompe (230V – 50Hz), que la prise est pourvue d'une mise à la terre et d'un fusible 6A,
- L'appareil est mis en marche ou arrêté par le flotteur ON/OFF,
- En cas de surchauffe ou de blocage, le moteur est protégé par une protection thermique incorporée. Cette protection se met en marche automatiquement et la pompe s'arrête et se remet en marche par elle-même dès que le moteur est refroidi,
- La pompe est installée de la façon suivante : soit dans une position fixe avec une conduite fixe ou dans une position fixe avec un tuyau flexible,

- **Attention** : Veuillez faire attention à ce que la pompe ne soit pas installée suspendue par le câble ou par la conduite de refoulement. Cette pompe doit être suspendue par la poignée qui est prévue pour cela ou être posée à même le sol du forage. Afin d'obtenir un parfait fonctionnement de la pompe, il faut absolument que le fond du forage ou du puits soit toujours exempt de boue ou autres saletés,
- Si le niveau de l'eau est trop bas, la boue qui pourrait se trouver dans le puits ou forage pourrait vite sécher et empêcher que la pompe se mette en marche. Il est important de procéder à un contrôle régulier de la pompe (test de contrôle en actionnant le flotteur),
- Le flotteur est réglé de façon telle qu'une mise en service immédiate est assurée,
- **Attention** : Les dimensions du forage ou du puits doivent être au minimum 40×40×50 cm afin que le flotteur puisse bouger librement,
- Si le câble d'alimentation ou la prise de courant devaient être endommagés Il est impératif de le remplacer. Ce travail ne doit être fait que par un électricien ou par une personne qualifiée.

## **5 - REGLAGE DU POINT DE MISE EN MARCHE/ARRET**

- Le point de mise en marche ou d'arrêt peut être réglé en modifiant la position du flotteur sur l'appareil. A cet effet, dévissez légèrement la vis de maintien pour prolonger ou raccourcir le câble du flotteur,
- Le flotteur doit être monté de façon telle que la hauteur de mise en marche et d'arrêt puissent être atteinte facilement sans effort. Pour vérifier, mettez la pompe dans un récipient avec de l'eau et soulevez avec précaution le flotteur à la main puis baissez le. Contrôlez si la pompe se met en marche et s'arrête bien,
- Assurez-vous que la distance entre la tête du flotteur et la fixation du câble soit assez grande afin de garantir le bon fonctionnement de la pompe,
- Assurez-vous que le flotteur ne touche pas le sol avant que la pompe ne s'arrête.

## **6 - DYSFONCTIONNEMENTS**

<b>Dysfonctionnement</b>	<b>Causes possibles</b>	<b>Solutions</b>
Pompe ne fonctionne pas	Pas de courant	Contrôler le branchement
	Flotteur ne se met pas en marche	Mettre le flotteur dans une position plus haute, hauteur d'eau insuffisante
Pompe ne refoule pas	Crépine d'entrée bouchée	Nettoyer la crépine avec un jet d'eau
	Tuyau plié	Déplier le tuyau
Pompe ne s'arrête pas	Le flotteur n'atteint pas le point bas, reste accroché, ou repose sur le fond	Ajuster le flotteur ou la position de la pompe afin que le flotteur puisse bouger librement
Le débit est insuffisant	Crépine bouchée	Nettoyer la crépine d'entrée
	Eau trop chargée de particules ou Problème de moteur	Vérifier l'eau du forage Nettoyer la pompe et remplacer les pièces usées par des neuves
La pompe s'arrête après une courte période	La protection du moteur de la pompe se met en marche à cause d'une eau trop chargée	Débrancher et nettoyer la pompe Vérifier l'eau du forage
	La température de l'eau est trop élevée, la protection du moteur arrête la pompe	Respecter la température de l'eau maximum 35 °C

## **7 - ENTRETIEN DE LA POMPE**

- Pour une longue durée de vie et en cas de fonctionnement continu, nous recommandons un contrôle et un entretien régulier,
- Débranchez l'appareil avant chaque entretien,
- En cas d'emploi mobile, la pompe doit être nettoyée à l'eau claire après chaque utilisation,
- En cas d'installation fixe, nous vous recommandons de contrôler la fonction du flotteur tous les trois mois,
- Si des particules fibreuses ou peluches se sont collées sur le corps de la pompe, enlevez-les avec un jet d'eau,
- Nettoyez tous les 3 mois le fond du forage ou du puits ainsi que les côtés et enlevez la boue,
- Nettoyez le flotteur avec de l'eau claire et enlevez les dépôts.

## **8 - NETTOYAGE DE L'HELICE**

En cas de trop grand dépôt dans le corps de la pompe vous devrez démonter la partie inférieure de la façon suivante :

1. Enlevez les vis de fixation du panier d'aspiration,
2. Retirez le panier d'aspiration du corps de la pompe,
3. Nettoyez l'hélice à l'eau claire,
4. Remontez le tout en effectuant les opérations en sens inverse.

**Attention : Ne jamais poser ou appuyer la pompe sur l'hélice !**

## **9 - HIVERNAGE**

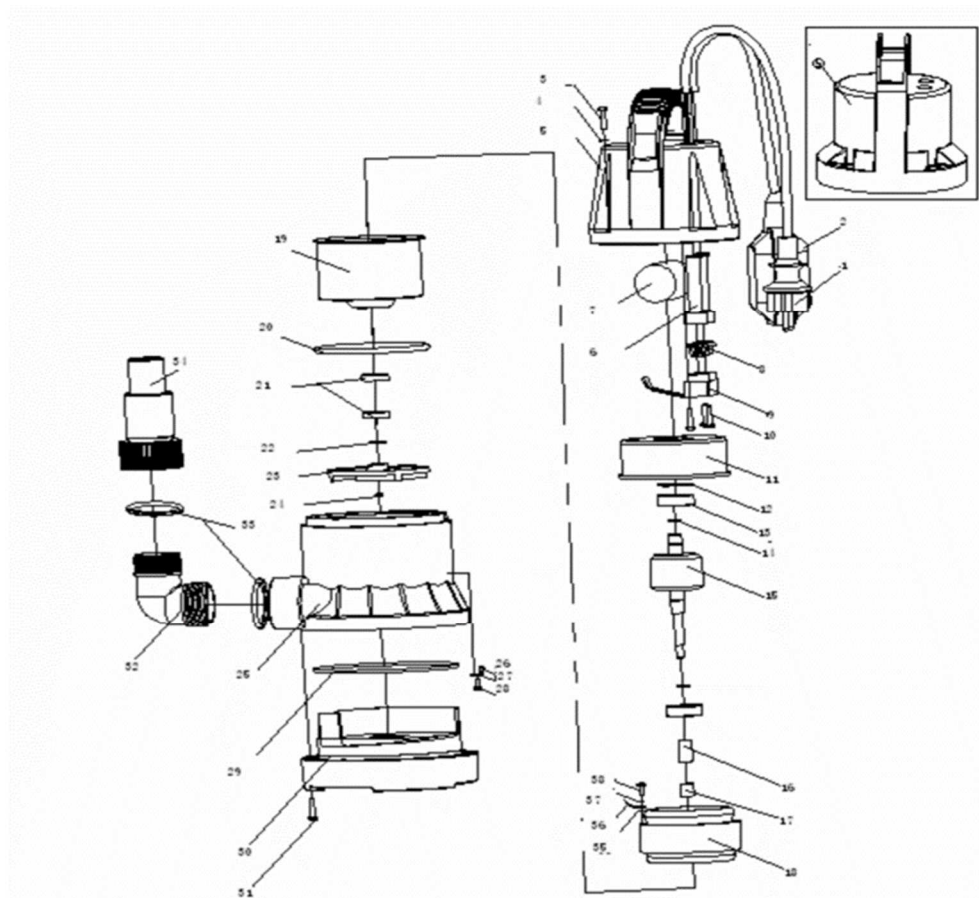
Débranchez la pompe et retirez la pompe de l'eau

Nettoyez la pompe tel que décrit ci-dessus

Vérifiez que la pompe n'est pas endommagée par exemple corps fissuré

Stockez la pompe dans un endroit où il ne gèle pas si possible dans un bac rempli d'eau.

## **10 - NOMENCLATURE**



No	Désignation	No	Désignation	No	Désignation	No	Désignation
1	Câble et prise	11	Couvercle arrière	21	Joint	31	Vis
2	Interrupteur	12	Rondelle	22	Rondelle	32	Siphon
3	Vis	13	Roulement	23	Hélice	33	Joint torique
4	Rondelle	14	Rondelle	24	Goujon	34	Raccord
5	Couvercle	15	Rotor moteur	25	Logement	35	Rondelle
6	Passe fil	16	Manchon céramique	26	Bille acier	36	Prise de terre
7	Capacité	17	Manchon	27	Rondelle	37	Rondelle
8	Réglage câble	18	Stator moteur	28	Vis	38	Vis
9	Réglage câble	19	Couvercle avant	29	Joint torique		
10	Vis	20	Joint torique	30	Embase		

## **11 - DONNEES TECHNIQUES**

Modèle de pompe	JDP750PD
Tension électrique/Fréquence électrique	230V~50Hz
Puissance nominale	750 watts
Débit m3/h max.	12,5
Hauteur max. d'aspiration	8 mètres
Hauteur max. d'immersion	8 mètres
Eau Chargée -Taille grain max.	35 mm
Classe d'isolation	IP68
Diamètre raccord	25 mm (1') et 32 mm (1 1/4')
Température de l'eau max.	35 °C

## **12 - ELIMINATION DES DECHETS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES**

Les fabricants d'appareils électriques sont incités à travailler sur l'éco-conception de leurs produits. Un service de collecte est proposé aux particuliers grâce aux magasins, aux collectivités territoriales et aux réseaux solidaires. Tous les appareils concernés sont munis d'un symbole avec une poubelle barrée signifiant « Ne pas jeter l'appareil avec les ordures ménagères ». L'appareil doit être évacué vers un point de recyclage pour les équipements électriques.



Les matériaux de l'appareil sont en effet réutilisables. Avec l'élimination des déchets électriques et électroniques, le recyclage et toute forme de revalorisation d'appareils usés, vous participez de façon significative à la protection de notre environnement.

Pour toute information sur la collecte des déchets électriques et électroniques, veuillez contacter votre distributeur.

## **13 - GARANTIE**

La garantie ne couvre pas les défaillances dues à une cause accidentelle, une erreur de manipulation, à une négligence, à une utilisation impropre, à des modifications techniques et en cas de réparations effectuées par une personne autre que le service après-vente de votre distributeur. En aucun cas, cette garantie ne peut donner droit à des dommages et intérêts.

## Déclaration de conformité CE

---

Nous soussignés,

GT GROUP SAS  
3 rue de Nairobi  
67150 ERSTEIN



Déclarons que,

Les appareils suivants sont conformes et appropriés avec la sécurité de base et de santé des directives CE, fondées sur leur conception et leur type, tels que nous les avons mis en circulation.

Cette déclaration concerne exclusivement les machines dans l'état dans lequel elles ont été mises sur le marché et exclut les composants ajoutés et/ou les opérations effectuées ultérieurement par l'utilisateur final.

1. Désignation/fonction : Pompe submersible
2. Type : JDP750PD
3. Directive CE applicable :
  - Directive 2006/42/EC (Machines)
  - Directive 2014/35/EU (Base tension)
  - Directive 2014/30/EU (Compatibilité électromagnétique)
4. Normes :
  - EN 809 :1998+A1 :2009+AC :2010, EN ISO 12100 :2010
  - EN 60335-1 :2012+A11 :2014+AC :2014
  - EN 60335-2-41 :2003+A1 :2004+A2 :2010
  - EN 62233 :2008+AC :2008
  - EN 55014-1 :2006+A1 :2009+A2 :2011
  - EN 55014-2 :2015, EN 61000-3-2 :2014
  - EN 61000-3-3 :2013
5. L'examen CE de type a été effectué par l'office de contrôle :

Ente Certificazione Macchine Srl  
Via Ca Bella 243 - Loc.Castello di Serravalle  
40053 Valsamoggia (BO)  
ITALY

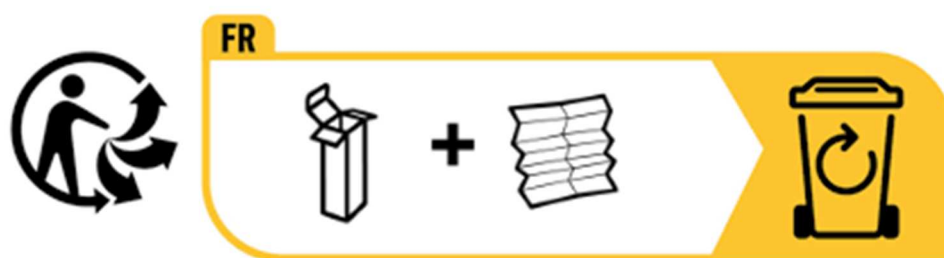
6. Conservation des documents techniques :  
Ningbo JT Pump Ltd  
Nr 208, Longliaoshan Road  
Daqui Mold Park, Beilun, Ningbo  
China 315800

Fait à Erstein le 2 janvier 2023.

Thierry BOILEAU  
Président



Guillaume FISCHBACH  
Directeur Général



Adresses sur [quefairedemesdechets.fr](http://quefairedemesdechets.fr)